



**La Vice-Première Ministre,
Ministre de l'Emploi et de l'Egalité des chances**

avenue des Arts 7
1210 BRUXELLES
tél. 02 220 20 11 - fax 02 220 20 67
cabinet@milquet.belgium.be

8/4/09

**Entente Wallonne des Entreprises de
Travail Adapté - ASBL**

196, route de Philippeville
6010 COUILLET

Votre communication:

Vos références:

Nos références:GC/AdB/090324

Bruxelles, - 6 -04- 2009

Objet: Nouvelles mesures en faveur des entreprises de travail adapté

Madame, Monsieur,

Je suis particulièrement heureuse de pouvoir vous informer de la décision prise par le Conseil des Ministres de ce vendredi 13 mars.

En effet, le Gouvernement a approuvé ma proposition visant à augmenter le montant des réductions de cotisations sociales octroyées au secteur des entreprises de travail adapté. Le Conseil a entièrement suivi la demande du secteur, à savoir de hausser la borne « bas salaires » de la réduction de cotisation de 6.230 à 7.075 durant les trois derniers trimestres de l'année 2009.

Ceci représente un apport financier de 3,2 millions d'euros pour l'année 2009, bien nécessaire compte tenu de la vulnérabilité particulière de ce secteur en temps de crise économique.

Parallèlement, le Gouvernement a également accepté, le 6 février dernier, ma proposition visant à permettre au secteur des entreprises de travail adapté de profiter pleinement de l'augmentation de dispense de versement de précompte professionnel (de 0,25% à 0,75%). Cette mesure constitue un apport de 2 millions d'euros en année pleine et 1 million en 2009 (compte tenu de l'entrée en vigueur au 1^{er} juin de cette année).

Globalement, c'est donc plus de 4 millions d'euros supplémentaires dont bénéficiera le secteur en 2009.

En tant que Ministre de l'Egalité des Chances, j'espère que, grâce à ces efforts importants, le secteur des entreprises de travail adapté pourra continuer à mettre à l'emploi des personnes qui présentent une capacité de travail réduite.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

La Vice-Première Ministre,
Ministre de l'Emploi et de l'Egalité des chances

Joëlle MILQUET